



comment garder un bien seul après une separation

Par **rvtx**, le **31/01/2011** à **20:55**

Bonjour,

voilà je vient de me separé avec madame alors que nous venions d'acheter un bien immobilier pour residence principale.

Nous avons contracté à plusieurs credits pour financé se bien (prêt à taux 0, prêt patronale, et 2 prêt auprès de notre banque) le tout en union libre.

Aujourd'hui elle est partie et j'assume seul un credit de maison mais officiellement on aient toujours deux, je sais d'avance que je ne peut pas faire un rachat de credit seul etant donné qu'il correspond à 58% de mon salaire.

Autant vous dire que je ne suis pas dans une position très confortable, et bien evidement je ne peut pas me permettre de remunerer un conseiller juridique pour me trouvé une solution je paine déjà à joindre les deux bout sans casse pour le moment.

Mon rêve serai de la garder mais je vois pas comment, donc j'envisagerai de la revendre des que j'aurai fini les travaux, car je ne veut pas perdre en plus de l'argent dessus.

donc voilà mon problème, j'espere que quelqu'un sur la toile pourra m'eclairer sur mes questions, je vous remercie d'avance, cordialement.

Par **Domil**, le **31/01/2011** à **21:13**

Sauf à la convaincre de ne pas exiger la vente du bien tout en continuant à assumer sa part de crédit, je ne vois pas comment vous pouvez faire.

Par **rvtx**, le **31/01/2011** à **22:07**

oui j'avais bien vue cette solution, mais il y a un problème, cela la bloque sur certaines demarches administrative du fait quelle est déclarée comme propriétaire, et puis il y a surtout une chose qui me fait peur: Si elle se retrouve avec des dettes, je vais me retrouver dans ses problèmes et je dirai au revoir à la maison, non?

Par **Domil**, le **31/01/2011** à **22:33**

C'est surtout qu'elle va refuser de ne pas jouir de la maison, et de devoir continuer à payer le prêt.

Si vous voulez garder la maison, vous devez racheter sa part et continuer le crédit tout seul.

Par **rvtx**, le **02/02/2011** à **10:55**

aujourd'hui on s'est mis d'accord sur certains points:

je paye seul le crédit, elle ne me donne rien elle ne me demande rien et elle ne me demandera rien si je fais une éventuelle plus-value lors de la revente mais ceci ne reste que des paroles.

et je ne peux pas racheter sa part, je serai à plus de 58% du taux d'endettement, donc je sais que je dois la revendre mais ça peut prendre 1 an ou plus le temps de finir les travaux pour ne pas perdre d'argent dessus et couvrir mes prêts.

je voulais savoir si ses accords étaient mis sur papier chez un notaire cela suffirait comme garantie jusqu'à sa vente?